



sport > sportainment

Rioz, le 12 juillet 2022

Finalisation de l'acquisition de BigAirBag, un des leaders mondiaux dans le domaine des aires de réception gonflables

ABEO, un des leaders mondiaux d'équipements de sport et de loisirs, annonce la finalisation de l'acquisition de 70% du capital et des droits de vote de la société hollandaise HaTo World B.V. (« BigAirBag »), spécialisée dans le domaine des aires de réception gonflables ([cf. communiqué de presse du 15 juin 2022](#)).

L'accord conclu entre ABEO et Huting Company B.V., actionnaire unique de BigAirBag, porte sur l'acquisition de 70% des actions de BigAirBag.

Le protocole d'accord signé le 13 juin 2022 comporte un complément de prix indexé sur les performances du premier exercice réalisé post intégration et un accord de promesses de vente et d'achat croisées portant sur les 30% restants du capital.

Cette acquisition est financée sur fonds propres par voie de paiement en numéraire à hauteur de 64% et par paiement en titres ABEO à hauteur de 36%.

Ainsi, faisant usage de la délégation de compétence aux termes de la 21^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 28 juillet 2020, ABEO a procédé le 11 juillet 2022 à une augmentation de capital de 499 980,39 €, prime d'émission incluse, par l'émission de 29 094 actions ordinaires nouvelles de 0,75 € de valeur nominale chacune. Ces actions ont été intégralement souscrites par la société Huting Company B.V., actionnaire unique de BigAirBag.

Le prix d'émission des actions nouvelles, prime d'émission incluse, a été fixé à 17,185 € par action et a été déterminé par référence à la moyenne du cours de bourse, pondérée par les volumes, de trente jours de bourse précédant la signature du protocole d'accord. Ce prix fait ressortir une décote de 8,4% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Paris des trois dernières séances de bourse, en conformité avec les termes de la 21^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 28 juillet 2020.

Les nouvelles actions émises sont assimilables aux actions existantes et seront admises aux négociations sur Euronext Paris le 13 juillet 2022, sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0013185857. À l'issue de cette opération, le capital social d'ABEO s'élève à 5 657 478,75 €, divisé en 7 543 305 actions de 0,75 € de valeur nominale. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital avant cette opération ressort à 0,99% post opération.

Retrouvez toutes les informations sur www.abeo-bourse.com

À PROPOS D'ABEO

ABEO est un acteur majeur sur le marché du sport et des loisirs. Au 31 mars 2022, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 205,3 M€, dont 74% sont réalisés hors de France, et compte 1 413 collaborateurs.

Créateur, fabricant et distributeur d'équipements de sport et de loisirs, ABEO accompagne ses clients professionnels : salles et clubs de sport spécialisés, centres de loisirs, secteur éducatif, collectivités locales, professionnels du bâtiment... dans la mise en œuvre de leurs projets.

ABEO dispose d'une offre globale unique avec une présence sur de nombreux segments : agrès et tapis de gymnastique, équipements de sports collectifs, éducation physique, murs d'escalade, loisirs, aménagement de vestiaires. Le Groupe détient un portefeuille de marques fortes, partenaires des fédérations sportives et présentes sur les grands événements sportifs dont les Jeux Olympiques.

ABEO (code ISIN FR0013185857, ABEO) est coté sur Euronext Paris – Compartiment C.



Contacts

Pour toute question liée à ce communiqué de presse, ou à ABEO, veuillez contacter **ACTUS finance & communication**

Relations investisseurs – Corinne Puissant

investor@beo.fr

Tel : 01 53 67 36 77

Relations presse – Serena Boni

presse@beo.fr

Tel : 04 72 18 04 92